

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE

Nom du produit	BIFAST
Type de préparation	Solution Aqueuse
Nom	VIVAGRO
Adresse	Technopole MONTESQUIEU 5 Allée Jacques LATRILLE 33650 MARTILLAC (France)
Téléphone	+33.557.783.268
Fax	+33.557.293.835
E-mail	contact@vivagro.fr

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

- CLASSIFICATION DU MELANGE**

Selon le règlement (CE). 1272/2008 (CLP) :

Pictogramme	
Mention d'avertissement	Attention

Phrase H	
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

- ETIQUETAGE DE LA PREPARATION**

Selon la Dir. 1272/2008

Non classé

Phrase P	
P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette
P102	Tenir hors de portée des enfants
P103	Lire l'étiquette avant manipulation
P264	Se laver soigneusement après utilisation
P273	Eviter le rejet dans l'environnement
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P337 + P313	Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

Nom du produit : BIFAST
1/6

Révision 03
Date d'émission : 11/2018

P261	Eviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
P501	Eliminer le contenu/réceptif dans un centre de collecte des déchets dangereux
EUH401	Respectez les instructions d'utilisations afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

- **SUBSTANCE**

Sulfate d'ammonium (Teneur (W/W): 40 %)

Numéro CAS : 7783-20-2

Numéro-CE: 231-984-1

- **MELANGE**

Formulation : Solution Aqueuse

4. MESURE DE PREMIERS SECOURS

- **Mesure de première urgence :**

Ecarter rapidement le patient de la zone contaminée.

Le débarrasser de tous les vêtements contaminés.

Tenir le patient au chaud et ne pas le laisser seul.

Contactez un médecin et lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité.

- **Contamination des yeux :**

En cas de contact avec les yeux laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant 15 min, et consulter un spécialiste.

- **Contamination par inhalation :**

Amener le patient à l'air frais et contacter un médecin.

- **Contamination de la peau**

Laver abondamment à l'eau pendant 15 min. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

- **Contamination par ingestion**

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas donner à boire. Ne pas faire vomir (Consulter un médecin et lui montrer cette fiche, ou à défaut, l'étiquette).

- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Symptômes: pneumonie, œdème pulmonaire, les symptômes peuvent être retardés pendant plusieurs heures.

Traitement: Traiter selon les symptômes (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- **Moyens d'extinction :**

Si les emballages, les moyens de transport ou les dépôts prennent feu, l'agent extincteur devra être adapté à l'environnement. Les agents extincteurs à poudre sèche, mousse et CO2 sont plus appropriés.

Nom du produit : BIFAST
2/6

Révision 03
Date d'émission : 11/2018

- **Risques spécifiques liés aux produits de combustion :**

Ammoniac, oxydes d'azote, oxydes de soufre. Les substances / groupes de substances mentionnées peuvent être libérés en cas d'incendie. Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements complètement protecteurs.

- **Vêtements de protection et équipements recommandés :**

Vêtement de protection complet, bottes et gants.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- **Précautions individuelles :**

Le port de vêtements de protection, de lunettes et de gants est nécessaire. Mettre un masque de protection des voies respiratoires avec de la poussière. Eloigner les personnes non protégées.

- **Mesures pour la protection de l'environnement :**

Contenir la contamination par épandage de sable ou de terre. Veiller à ce que les écoulements de produit ne contaminent pas les réseaux publics d'eaux usées, les eaux de surface ou la nappe phréatique. Les matériaux de contention seront collectés et détruits par un professionnel dûment agréé. Informer immédiatement les autorités.

7. PRECAUTIONS DE STOCKAGE, DE MANIPULATION ET D'UTILISATION

- **Information sur la manipulation et l'utilisation :**

Utiliser un équipement de protection adéquat pour éviter tout contact direct avec le produit. Manipuler le produit dans des zones bien ventilées, si possible avec douche d'urgence / lavage des yeux. Ne pas fumer, boire ou manger pendant la manipulation du produit. Après la manipulation, se laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver après usage. Garder l'équipement de protection individuelle séparé; Le laver séparément. Ne manipulez pas les emballages endommagés sans dispositifs de protection adéquats.

- **Information sur le stockage :**

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, bien fermé et étiqueté. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, à l'abri de la lumière du soleil, de la chaleur et de l'humidité. Éviter les températures inférieures à 0 ° C et supérieures à 35 ° C. Ne pas stocker à proximité de flammes ou de sources de chaleur. Conserver à l'écart de la nourriture, des boissons et des aliments pour animaux. Gardez les enfants et le public loin de la zone de stockage. Éviter le contact avec des acides, bases ou agents oxydants forts. Éviter de mélanger avec des chlorures d'acide et des anhydrides.

8. PROCEDURES DE CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- **EXPOSITION DE L'UTILISATEUR**

L'utilisateur doit lire attentivement l'étiquette et se conformer strictement aux indications relatives aux données toxicologiques et en accord avec les bonnes pratiques agricoles.

• **INFORMATION GENERALE DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET D'HYGIENE**

Protection des voies respiratoires	N'est pas nécessaire pour des utilisations normales. Utiliser dans des zones bien ventilées si possible.
Protection des mains	Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374), également en contact direct prolongé (Recommandé: Indice de protection 6, correspondant à > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374): Par exemple, Caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm) et autres
Protection des yeux	Evitez le contact avec les yeux. Utiliser des lunettes de sécurité de protection ou une protection de visage totale
Protection de la peau	Utiliser des vêtements appropriés et éviter des contacts prolongés ou retardés avec la peau. Laver profondément et quotidiennement les vêtements de travail. Après l'utilisation laver le corps avec de l'eau et du savon.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme	Liquide transparent
Odeur	aucune
Densité	1,2
PH	Environ 5
Point d'éclair	Non applicable
Explosivité	Non explosif
Auto-inflammabilité	Non inflammable

10. STABILITE ET REACTIVITE

Général	BIFAST est stable dans les conditions normales de stockage
Conditions à éviter	Des températures extrêmes provoquent une dégradation du produit. Eviter les agents oxydant, nitrites, nitrates, eau
Produit de décomposition	Hydrogène sulfuré, ammoniac, anhydre, Trioxyde de soufre Oxydes d'azote

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

• **INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES**

Toxicité Aiguë	Effets
Oral	Non Classée
Dermique	Non Classée
Irritation cutanée	Non irritant
Irritation oculaire	Non irritant
Sensibilisation	Non Classée

CMR	Effets
Cancérogénicité	Non Classée
Mutagénicité	Non Classée
Toxicité pour la reproduction	Non irritant

12. INFORMATIONS ECOTOXICOLOGIQUES

AUTRES EFFETS NEFASTES:

Toxicité	Non classé
Potentiel de Bioaccumulation	Faible
Persistance et dégradabilité	La préparation n'est pas persistante
Mobilité dans le sol	Très faible
Autres effets néfastes	La substance n'est pas listée en Annexe 1 de la Directive Européenne 2037/200 sur les substances appauvrissant la couche d'ozone
Sensibilisation	Non Classée

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- **Elimination du produit :**

En tant que déchet liquide, ce produit doit être solidifié avec des agents stabilisants (tels que du sable, des cendres volantes ou du ciment) afin qu'aucun liquide libre ne reste avant l'élimination dans une décharge industrielle. Respecter les réglementations locales.

- **Elimination de l'emballage :**

Le réemploi de l'emballage est strictement interdit. L'applicateur doit :
Rincer l'emballage plusieurs fois et mélanger les eaux de rinçage à la bouillie.
Rendre l'emballage inutilisable en trouant le bidon,
Eliminer l'emballage selon la législation en vigueur.
En France, se référer au Décret 94-609 du 13 juillet 1994

14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

UN catégorie	Aucun
Nom UN pour le transport	Aucun
Classe de risque transport	Aucune
Risque environnement	Polluant marin : NON
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Non classé
Transport en vrac en accord avec l'annexe II of MARPOL 73/78 et le code IBC	Pas applicable

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

- **Règlementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:**

Non Applicable

- **Évaluation de la sécurité chimique**

Évaluation de la Sécurité Chimique (CSA) réalisée.

16. AUTRES INFORMATIONS

CES DONNEES SE BASENT SUR LA SITUATION ACTUELLE DE NOS CONNAISSANCES. POUR TOUTES
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONSULTER LE FOURNISSEUR